
Présidence : Kazakhstan**791ème SÉANCE PLÉNIÈRE DU CONSEIL**1. Date : Jeudi 21 janvier 2010Ouverture : 10 h 05
Suspension : 10 h 50
Reprise : 11 h 05
Clôture : 11 h 102. Président : Ambassadeur K. Abdrakhmanov3. Sujets examinés – Déclarations – Décisions/documents adoptés :

Point 1 de l'ordre du jour : AFFAIRES COURANTES

- a) *Décès du journaliste kirghize Gennady Pavlyuk* : Espagne-Union européenne (la Croatie et l'ex-République yougoslave de Macédoine, pays candidats ; l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, le Monténégro et la Serbie, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidats potentiels ; l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi que la Géorgie et la Moldavie, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/39/10), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/42/10), Kirghizistan (PC.DEL/44/10)
- b) *Approbation par la Douma d'État de la Fédération de Russie de la loi portant ratification du Protocole No 14 à la Convention européenne des droits de l'homme* : Fédération de Russie (PC.DEL/37/10 OSCE+)
- c) *Proposition concernant un projet de décision sur la prévention des conflits et la gestion des crises dans l'espace de l'OSCE (FSC-PC.DEL/1/10/Corr.1)* : Fédération de Russie (PC.DEL/36/10 OSCE+), États-Unis d'Amérique
- d) *Élections présidentielles tenues en Ukraine le 17 janvier 2010* : États-Unis d'Amérique (PC.DEL/41/10), Ukraine (PC.DEL/40/10)

Point 2 de l'ordre du jour : RAPPORT SUR LES ACTIVITÉS DU PRÉSIDENT
EN EXERCICE

- a) *Présentation par le Président en exercice des priorités de la Présidence de l'OSCE aux diplomates accrédités au Kazakhstan, le 20 janvier 2010 :*
Président
- b) *Visite du Représentant spécial du Président en exercice pour les conflits prolongés, l'Ambassadeur Bolat Nurgaliyev, à Moscou, le 19 janvier 2010 :*
Président
- c) *Visite du Représentant spécial du Président en exercice pour les conflits prolongés, l'Ambassadeur Bolat Nurgaliyev, dans le Caucase du Sud, du 19 au 22 janvier 2010 :* Président

Point 3 de l'ordre du jour : RAPPORT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

- a) *Annonce de la distribution d'un rapport écrit de Secrétaire général (SEC.GAL/11/10/Corr.1 OSCE+) :* Secrétaire général
- b) *Atelier sur la lutte contre l'esclavage moderne : expériences nationales, régionales et internationales, devant se tenir à Oulan-Bator du 9 au 10 février 2010 (SEC.GAL/11/10/Corr.1 OSCE+) :* Secrétaire général
- c) *Postes vacants à pourvoir par détachement à l'OSCE (SEC.GAL/11/10/Corr.1 OSCE+) :* Secrétaire général

Point 4 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES

- a) *Suite donnée au rapport final de la Mission d'observation électorale OSCE/BIDDH sur les élections législatives tenues en Allemagne le 27 septembre 2009 :* Allemagne (annexe)
- b) *Discours de politique générale à propos de la liberté sur Internet prononcé par la Secrétaire d'État des États-Unis d'Amérique le 21 janvier 2010 :* États-Unis d'Amérique (PC.DEL/43/10), Président
- c) *Moratoire sur la peine de mort en Mongolie :* Mongolie (partenaire pour la coopération)

4. Prochaine séance :

Jeudi 28 janvier 2010 à 10 heures, Neuer Saal



Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
Conseil permanent

PC.JOUR/791
21 janvier 2010
Annexe

FRANÇAIS
Original : ALLEMAND

791ème séance plénière

PC Journal No 791, point 4 a) de l'ordre du jour

DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION DE L'ALLEMAGNE

Monsieur le Président,

S'agissant des élections à la Diète fédérale allemande qui se sont déroulées le 27 septembre de l'année dernière et de l'évaluation qu'en a effectué le BIDDH, je voudrais brièvement informer les délégations de la suite donnée à cette question par le Gouvernement fédéral allemand.

La mission d'évaluation électorale OSCE/BIDDH a remis son rapport le 14 décembre. Il peut être consulté sur le site Web du BIDDH.

Le Gouvernement fédéral étudiera soigneusement ce rapport et examinera de près les recommandations qu'il contient.

Dans ce contexte, le 4 janvier, le Ministre fédéral de l'intérieur a adressé à l'Ambassadeur Lenarčič, Directeur du BIDDH, la lettre ci-après :

« Monsieur l'Ambassadeur,

C'est avec beaucoup d'intérêt que j'ai pris connaissance du rapport sur l'observation des élections de 2009 à la Diète fédérale. Suite à une décision de la Cour constitutionnelle fédérale de 2008, un amendement de la loi fédérale sur les élections (*Bundeswahlgesetz*) est en tout état de cause nécessaire. Les observations formulées dans le rapport seront prises en considération dans les délibérations concernant les amendements à la loi électorale. Dès que les amendements auront été effectués, nous vous en informerons.

Meilleures salutations,

[Signé] Thomas de Maizière »

Je vous demanderais de bien vouloir faire figurer ma déclaration et le contenu de cette lettre au journal de la séance de ce jour.

Merci.